**Fiche 14 : Autonomie de vie et inclusion dans la société (art.19)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Pour rapport alternatif du BDF** | **Source** |
| F14 Q18 a) | **Question 18** : Donner des renseignements sur :  a) Les mesures prises pour mettre en œuvre des plans d’action sur le handicap aux niveaux fédéral, régional et communautaire afin de garantir aux personnes handicapées la jouissance du droit à l’autonomie de vie et à l’inclusion dans la société, ainsi que pour supprimer toute liste d’attente concernant l’accès aux allocations pour aide personnelle et aux autres services et formes d’accompagnement ; | CDPH |
| F14 Q18 a) | En la matière, le BDF constate que les différentes régions constitutives de la Belgique fédérale ont suivi des voies très différentes en la matière. Cela tient, sans doute, pour part de différence de sensibilité, mais surtout de la capacité budgétaire des Régions. La Flandre a pu avancer dans la logique du budget personnalisé ce que la Région wallonne et la Région Bruxelles Capitale ont considéré ne pas pouvoir faire.  Région flamande  Malgré les efforts importants faits par la Région flamande, la situation budgétaire est telle que le nombre de personnes qui sont placées sur une liste d’attente pour l’obtention de leur budget d’assistance personnel reste très élevé : près de 20.000 personnes sont sur liste d’attente et certains d’entre eux depuis 2001[[1]](#footnote-1).  Région wallonne  Le **BAP** est en voie d’extinction.  Le besoin de services ne cesse d'augmenter. Malheureusement, il n’est pas suffisamment rencontré en Belgique. Cela place de nombreuses personnes handicapées dans des situations de non-inclusion. Il en résulte de longues listes d'attente pour un budget d'aide à la personne, pour l'accès à des places en institution et pour obtenir certains services, notamment en termes de soutien.  La mise en œuvre des différents aspects de l'Observation générale (General Comment) n°5 et, en particulier, le développement des conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un processus efficace de désinstitutionalisation, dépend de l'existence et de la complémentarité de ces services.  Le BDF dénonce le manque de transparence dans l'établissement et la gestion de ces listes d'attente.  Les personnes handicapées et leurs organisations représentatives ne sont pas suffisamment consultées sur la manière de mettre en œuvre la désinstitutionalisation. Cependant, ils sont les acteurs clés dans la définition de leurs besoins.  Le Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées a mené des travaux approfondis sur la mise en œuvre de l'Observation générale n°5. Il en a tiré une note de position pour les autorités belges en charge de ce dossier[[2]](#footnote-2).  Il énonce 5 critères essentiels pour une transition qui respecte le bien-être et la qualité de vie des personnes handicapées :   * l'accessibilité des services généraux * la liberté de choisir et de changer de lieu de résidence * l'individualisation des espaces de vie * des institutions démocratiques et participatives * la primauté du projet de vie   La note de position formule également 8 recommandations aux autorités compétentes afin d'atteindre ces objectifs.  Sur la base des données fournies par l'Agence des droits fondamentaux, la Belgique semble être l'un des États membres de l'Union européenne qui a le moins utilisé les subventions du Fonds social européen pour des projets liés à la désinstitutionalisation[[3]](#footnote-3).  Questions proposées :   1. Quels plans d'action seront élaborés à tous les niveaux de l'État pour garantir l'accès à des services qui favorisent l'autonomie de vie pour toutes les personnes handicapées afin qu'elles puissent vivre dans la communauté, sans dépendre d'un cadre institutionnel ? Quel sera l'échelonnement de ce plan, à court, moyen et long terme, pour progresser vers l'objectif de désinstitutionalisation ? Quelles mesures d'accompagnement seront mises en œuvre pour éviter que certaines personnes handicapées ne soient désemparées par des évolutions auxquelles elles n'ont pas été correctement préparées ? 2. Quelles mesures concrètes la Belgique compte-t-elle prendre pour assurer la consultation et la participation des personnes handicapées, de leurs organisations représentatives et des membres de leur famille au processus de désinstitutionalisation ? 3. Quelles procédures seront mises en œuvre pour éliminer les listes d'attente existantes et faire en sorte que les personnes handicapées aient accès à des ressources financières suffisantes pour répondre à tous leurs besoins ? Comment ces listes d'attente sont-elles établies et gérées ? 4. Quelles sont les raisons pour lesquelles la Belgique est l'un des États membres de l'Union européenne qui utilise le moins les "fonds structurels" ? Quelles mesures concrètes la Belgique prévoit-elle pour assurer une utilisation efficace des Fonds structurels européens ? Quelles mesures concrètes la Belgique envisage-t-elle de prendre pour impliquer les organisations représentatives des personnes handicapées dans le processus de pilotage des Fonds structurels Fonds structurels européens, conformément à la directive correspondante ? 5. Quelles mesures concrètes la Belgique prévoit-elle pour promouvoir l'inclusion ? | Secrétariat |
| F14 Q18 a) | un statut complet pour les aidants proches : La plateforme des conseils consultatifs rappelle que l'aide adéquate aux aidants proches fait partie de l'aide aux personnes en situation de handicap sans être par ailleurs une alternative. Certainement dans les situations où l’État ne remplit pas son devoir de soutien et où les soins et l’accompagnement sont insuffisants, trop éloignés ou inexistants (par exemple en raison de longues listes d’attente). Dans ces cas, les aidants proches sont obligés d’intervenir. En d'autres termes, le choix d'assumer des tâches de soins dans ces cas n'est pas "volontaire" mais vient compenser le manque de soutien de l’Etat aux personnes en situation de handicap. Le gouvernement doit donc s'acquitter de son obligation de soutenir les personnes handicapées. Voir [note de position du CSNPH](https://ph.belgium.be/fr/notes-de-position/aidants-proches.html).  <https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html> | Plateforme |
| F14 Q18 a) | **Dans la stratégie interfédérale, l'accent est généralement mis sur les lacunes relatives à la détermination de l'autorité compétente**: **Exemple**: les jeunes dans des situations complexes - les administrations chargées de la santé et de la protection de la jeunesse se renvoient souvent la responsabilité de l'une à l'autre sans que l'on ne sache clairement qui est compétent. Il est nécessaire de coordonner et de développer des partenariats.  Une offre spécialisée pour les adultes en situation complexe devrait également être développée par le biais d'une coopération entre les secteurs concernés.  **Exemple**: pénurie de solutions pour les personnes atteintes d'autisme - une offre coordonnée devrait être développée pour l'ensemble du parcours : accueil, logement, revalidation, soins de répit, éducation, etc. De même, les futurs professionnels (médecins, éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues...) devraient avoir une formation qui prenne en compte les besoins spécifiques des personnes dépendantes.  <https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html> | Plateforme |
| F14 Q18 a) | La Plateforme des conseils consultatifs souligne l'inadéquation des objectifs de la stratégie interfédérale avec les objectifs de l'art. 19 UNCRPD.  Se concentrer sur la "diffusion d'informations sur les alternatives" n'est pas satisfaisant, car il existe tout simplement trop peu d'alternatives pour vivre de manière indépendante. Vivre de manière autonome signifie que les personnes en situation de handicap disposent des moyens nécessaires pour "contrôler leur vie" : elles choisissent et prennent leurs propres décisions concernant le lieu où elles vivent, avec qui et comment elles vivent, leurs choix de vie, leurs activités quotidiennes et leur style de vie. Cela relève du droit à l'autonomie et le droit à la liberté de choix (art. 3 (1) UNCRPD) dans une vie en société inclusive. On ne peut pas parler de liberté de choix si aucun choix n'est possible en raison de l'absence d'initiatives distinctes des solutions spécialisées et institutionnelles. La [Stratégie de l’UE sur les droits des personnes en situation de handicap 2021-2030](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/:~:text=Cette%20situation%20s’explique%20principalement%20par%20des%20services%20de%20proximité%20insuffisants%2C%25) soulève également la question de l'absence de planification politique pour investir dans des services de proximité appropriés, des logements accessibles et des aides techniques, une large disponibilité de l'aide pour les familles et l'assistance personnelle, y compris la santé mentale.  Des opportunités et des aides sont nécessaires MAINTENANT pour empêcher les jeunes d'aujourd'hui de se retrouver dans des institutions.  Ainsi, le développement et le financement d’opportunités pour vivre de manière autonome et inclusive devraient être une PRIORITÉ. Il y a un besoin à court terme d'un plan stratégique et d'un plan d'actions avec des mesures efficaces et appropriées qui garantissent que les personnes en situation de handicap puissent vraiment choisir où et avec qui elles vivent. Elles ne devraient pas être forcées de vivre dans une certaine structure de vie. Le suivi du processus de désinstitutionalisation est crucial. Ces alternatives devraient également être financièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.  Le droit au choix et le droit à la vie privée doivent également être pris en compte de toute urgence au sein des institutions.   * + - Les personnes en situation de handicap choisissent et décident de leur milieu de vie : comment et avec qui elles vivent. Chacun devrait pouvoir bénéficier d'une vie intime et privée.     - Les personnes en situation de handicap choisissent leur mode de vie et leurs activités quotidiennes. Les exigences des établissements ne doivent pas prévaloir sur les besoins individualisés des résidents.     - Les institutions devraient être en mesure de lancer des projets innovants et alternatifs qui répondent à l'autonomie et encouragent les activités qui impliquent les résidents dans leur vie quotidienne (entretien, cuisine...). La plateforme des conseils consultatifs souhaite que les Communautés lancent un appel commun aux institutions pour y parvenir.     - Il faudra consacrer de l’attention aux "bonnes pratiques autour de la désinstitutionnalisation" attendues de la Commission européenne (fin 2023).   La transformation des institutions ne peut pas être l’objectif final. La transformation d'établissements collectifs à grande échelle en établissements collectifs à plus petite échelle ou en structures satellites d'établissements existants qui ressemblent à des maisons individuelles mais qui dépendent de structures institutionnelles n'est pas une désinstitutionnalisation. Par conséquent, La plateforme des conseils d’avis insiste à nouveau sur le respect du droit à la liberté de choix et sur le développement d'alternatives aux ‘solutions’ institutionnelles.  Les compétences en matière d’assistance et de soins étant dispersées entre les gouvernements du pays, une coordination est absolument nécessaire dans ce domaine afin de rendre effectives, accessibles - aussi financièrement - les solutions pour une vie autonome.  <https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html> | Plateforme |
| F14 Q18 a) | "Le 'Plan de perspective 2020' du gouvernement flamand intègre une nouvelle approche du handicap dans différents domaines...".   Dans la pratique, peu ou pas d'aperçu de la manière dont cela sera abordé différemment dans d'autres domaines également. Pour que le PVF fonctionne bien et atteigne les objectifs du Plan Perspective 2020, il nous semble crucial que d'autres domaines politiques y contribuent également, mais jusqu'à présent, cela ne semble pas être le cas. | VFG |
| F14 Q18 a) | "...En outre, les personnes ayant de faibles besoins de soutien peuvent recevoir un forfait de 300 € par mois..."   Ce budget sera supprimé progressivement ! Il y aurait un budget de soins pour différents groupes cibles réunis, mais on ne sait pas encore très bien à quoi il ressemblera et qui pourra en bénéficier. En attendant, nous ne pensons pas qu'il faille arrêter cela, c'était une partie du système PVF qui est maintenant supprimée sans beaucoup de perspective ou de clarté.  Voir l'avis du Conseil flamand du bien-être, de la santé publique et de la famille :[https://www.vlaamseraadwvg.be/vlarwvg/publicatie/advies-wijziging-basisondersteuningsbudget /](https://www.vlaamseraadwvg.be/vlarwvg/publicatie/advies-wijziging-basisondersteuningsbudget%20/) [https://www.vlaamseraadwvg.be/sites/default/files/documenten/VlaamseRaadWVG\_KVSB\_20201030\_ BVR%20wijziging%20BOB\_ADV%20DEF.pdf](https://www.vlaamseraadwvg.be/sites/default/files/documenten/VlaamseRaadWVG_KVSB_20201030_BVR%20wijziging%20BOB_ADV%20DEF.pdf) | VFG |
| F14 Q18 a) | Force est de constater que l’inclusion n’est pas une réalité quelle que soit le domaine faute d’intérêt et de de moyens, de personnels en nombre suffisant, de sensibilisation et de plans concertés pour que ce qui est mis en place – quel que soit le service, le projet, l’action le soit aussi pensé pour les PSH : transversalité  Manque totale de vision transversale du Handicap dans toutes les thématiques de la vie en société.  Nous devons avoir un critère handicap comme nous avons un critère genre, ce n’est plus possible autrement !  Pour permettre une autonomie, l’accessibilité des lieux et de l’info reste un incontournable. Il faut conditionner la validation des plans publics avec la mise en accessibilité. Favoriser des primes régionales pour les constructions privées accessibles. Pour les mises en accessibilité des lieux culturels, etc. | ASPH |
| F14 Q18 a) | Pour la COCOF mais peut-être aussi bien dans toutes les régions et communautés.  Il est important de souligner que les personnes présentant un handicap acquis lié à une cérébro lésions sont toujours contraintes de vivre en maison de repos faute de centre d’hébergement adapté. | CCBFPH |
| F14 Q18 a) | En CG il n'y a effectivement pas de listes d'attentes, car un BAP n'existe pas ! Il n'y a que des aides matérielles qui sont accordées sur base d'une liste proposée par la DSL (aides à la mobilité ; aides à la communication ; aménagement de la maison ; aides à la vie quotidienne ;...etc) | Kleines Forum |
|  |  |  |
| F14 Q18 b) | **Question 18** : Donner des renseignements sur :  b) Les mesures prises pour mettre en œuvre une stratégie efficace de désinstitutionalisation de toutes les personnes qui vivent en institution, stratégie assortie d’un calendrier précis. Indiquer le nombre de personnes handicapées qui ne sont plus placées en milieu fermé et préciser leur situation actuelle ; | CDPH |
| F14 Q18 b) | A ce stade, il n’existe pas de réel plan permettant de mettre en place une diminution structurelle du nombre de personnes placées en milieu institutionnel.  Les gouvernements ne fournissent pas les données chiffrées demandées par le Comité. Les autorités ne disposent, en effet, pas de données chiffrées correctement exploitables (cf. fiche art. 31-33)**.**  Région wallonne  « En Région wallonne, des mesures de transformation de structures en plus petites unités de vie ont été prises ». Cependant, ces mesures restent trop isolées et ne s’inscrivent pas dans un **plan global de transition du système institutionnel**. La taille des unités de vie dans les services collectifs ne suffit pas, à elle seule, à offrir des réponses suffisamment individualisées aux usagers. La crise du Covid-19 a montré à quel point les résidents des structures collectives ont été particulièrement et démesurément privés de leurs libertés par rapport au reste de la population.  Certaines réalisations sont prometteuses, mais il s’agit souvent de projets financés par des fonds privés. Trop peu de choses sont faites au niveau structurel. Il existe aussi des partenariats public-privé, comme le projet Perron, à Chaumont-Gistoux  [https ://www.fondation-portray.be/index.php/27-fonds/fonds-projets/lieux-de-vie/43-chaumont-gistoux](https://www.fondation-portray.be/index.php/27-fonds/fonds-projets/lieux-de-vie/43-chaumont-gistoux)  COCOF et COCOM  Des petites mesures sont prises, mais elles ne s’inscrivent pas dans une vision à long terme pour la transition des modes de vie institutionnel. | Secrétariat |
| F14 Q18 b) | RW et Bxl-C  Les mesures prises en vue de « désinstitutionnaliser » sont très faibles par rapport aux besoins estimés.  a) Nombre de personnes en situation de « grande dépendance » :  Le GAMP (Groupe d’action qui dénonce le manque de places pour personnes en situation de handicap) estime, sur base des chiffres de la Direction générale Personnes Handicapées du Service Public Fédéral Sécurité sociale que 7.000 personnes en Région de Bruxelles-Capitale et 30.000 personnes en Région wallonne doivent être considérées comme étant en situation de grande dépendance.  b) Offre de places  En Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale, l’offre de solutions en « centres de jour » et en « Centre d’hébergement » reste trop faible par rapport à la demande.  En 2019, il y avait 1047 places, tous types confondus, en Région de Bruxelles-Capitale et 10.000 places subventionnées en Région wallonne.  c) Rapport Offre-demande  Le déficit d’offre se situerait donc dans un rapport de 1 à 7 en Région de Bruxelles-Capitale et de 1 à 3 en Région wallonne.  Un nombre très important de personnes en situation de grande dépendance sont donc dans une situation où leur autonomie est liée à la disponibilité de membres de leur famille ou de leur proches et de services ambulatoires mais dont les capacités de réponse ne correspondent pas idéalement au situation de grande dépendance.  [https ://plus.lesoir.be/206792/article/2019-02-14/places-daccueil-le-flou-des-chiffres-est-un-handicap](https://plus.lesoir.be/206792/article/2019-02-14/places-daccueil-le-flou-des-chiffres-est-un-handicap) | Secrétariat |
| F14 Q18 b) | Communauté flamande – PVF   Pour votre information : recherche de VFG sur les expériences des PmH et de leur réseau en matière de PVF :  [https ://www.vfg.be/persoonsvolgende-financiering-resultaten-vfg-onderzoek](https://www.vfg.be/persoonsvolgende-financiering-resultaten-vfg-onderzoek)  « …le financement personnalisé (sur mesure) contribue à la désinstitutionnalisation, et ce en raison des possibilités de dépenses flexibles et de la diversification de l’offre… ».  Est-ce que c’est le cas, est-ce qu’il y a un tel changement ? Les gens répartissent-ils efficacement les ressources de manière si différente ? Et y a-t-il vraiment une diversification de l’offre ? Les chiffres sont plutôt pratiques ici de toute façon, il nous semble.  « …également l’adaptabilité de l’organisation sectorielle actuelle aux besoins de prise en charge des personnes handicapées est aujourd’hui remise en question… »   L’organisation sectorielle actuelle est remise en question. Qu’est-ce qu’ils entendent par-là ? Que le VAPH sera incorporé dans le VSB ? Que nous considérons toujours le handicap comme un secteur à part ? Faites attention à cela. La décentralisation présente de nombreux avantages, mais la politique des groupes cibles reste nécessaire. Une PSH a d’autres besoins qu’une personne âgée. | VFG |
| F14 Q18 b) | En CG existent quelques petites institutions (de jour et résidentielles) , ainsi qu’un dispositif d’accueil familial appelé « Wohnressourcen » (« ressources logement ») comme alternative plus individualisée par rapport aux institutions.Le gouvernement fait d’importants efforts pour augmenter l’offre de logement alternatifs permettant une vie plus autonome (logements alternatifs avec publics diversifiés, lögements intergenerationnels,…)  Le grand problème reste toutefois l’accueil des personnes lourdement handicapées et nécessitant des soins plus ou moins intensifs, qui,- 1uss avant l’age de la pension-, étaient généralement placées (illégalement ?) dans une maison de repos et de soins. Avec le passage de la compétence MRS vers la Communauté Germanophone ,on a régularisé cette situation par un « décret sur le l’offre pour seniors et personnes ayant un besoin d’assistance et des besoins palliatifs » (« Dekret über die Angebote für Senioren und Personen mit Unterstützungsbedarf, sowie über die Palliativpflege « ) permettant le placement et/ou l’accueil des personnes handicapées lourds dans les institutions pour seniors et cela 1ussi1ndamment de l’age !  A’1ussi : le peu d’ offre pour les personnes avec handicap psychique ( ni centre de jour, ni réhabilitation, ni ETA…., seulement une institution en résidentiel) | Kleines Forum |
| F14 Q18 b) | A ce stade de développement de la législation et des solutions, les personnes qui « ne sont plus placées en milieu fermé » ne le sont généralement pas par choix de vie positif, mais par manque de place d’accueil dans les structures d’accueil institutionnel. Le BDF et le CSNPH demandent qu’une offre suffisante de solutions variées soient développées pour permettre à la personne de choisir en toute autonomie la manière dont ses choix de vie seront pris en compte et accompagnés.  [**http ://ph.belgium.be/resource/static/files/Notes%20de%20position/2016-12-note-de-position-internement.pdf**](http://ph.belgium.be/resource/static/files/Notes%20de%20position/2016-12-note-de-position-internement.pdf) | Secrétariat |
|  |  |  |
| F14 Q18 c) | **Question 18** : Donner des renseignements sur :  c) Les mesures prises pour permettre à toutes les personnes handicapées de jouir de leur droit de choisir librement leur lieu de résidence, sur la base de l’égalité avec les autres, et d’avoir accès à une gamme complète de services à domicile ou en établissement et autres services de proximité pour les tâches de la vie quotidienne, y compris une assistance personnelle | UNCRPD |
| F14 Q18 c) | **Le financement centré sur la personne et les soins au sein de la communauté sont-ils la quintessence de l'inclusion des personnes handicapées ? Cinq chercheurs s'interrogent à ce sujet : "L'inclusion et la désinstitutionnalisation ne sont pas la même chose. Nous devons transformer les environnements de soins en lieux où il fait bon vivre, vivre ensemble et travailler ensemble pour les personnes handicapées et non handicapées".**  **ROETS (G.), REMMERY (M.), CAUTREELS (D.), BENOOT (T.) en ROOSE (R.), *Anders kijken naar inclusie is ruimte maken voor goed samen leven*, dans *Sociaal.net, Achtergrond, verhalen en opinie voor sociale professionals*, 23/09/2022.** [**Anders kijken naar inclusie — Opinie — Sociaal.Net**](file:///G:\DG_PersHand\C.S.N.P.H.-N.H.R.G\BDF\Rapport%20officiel%20Belgique%20UNCRPD%202019-2023\BE-Rap-Off-Analyse\Eléments-à-ajouter-et-apport-membres\2022-10-05-Anders%20kijken%20naar%20inclusie%20—%20Opinie%20—%20Sociaal.Net-Désinstitutionalisation-Gent-art.19.mhtml) | Secrétariat |
| F14 Q18 c) | Accords de coopération sur la libre circulation des personnes en situation de handicap **: L'accord de coopération sur la libre circulation des personnes en situation de handicap entre la Communauté française, la Région wallonne et la Communauté germanophone n'est pas effectif. Il n'existe pas d'accord de coopération entre la Communauté française et la Flandre.** La plateforme des conseils consultatifs demande un seul accord de coopération interfédérale**.**  [**https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html**](https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html) | Plateforme |
| F14 Q18 c) | L’offre de services nécessaires pour permettre une vie en autonomie n’est pas suffisante. Elle doit absolument être développée préalablement à toute action visant à diminuer le nombre de places en milieu institutionnel.  Dans le contexte actuel, Le BDF considère que vivre dans la communauté sans mise en place d’un réseau de service complet risque de se limiter au fait de vivre dans un appartement individuel, de dépendre de services privés trop onéreux et de s’avérer pire que les solutions de type ’institution’ telle qu’elles existent en Belgique.  Région wallonne  La politique en Région wallonne est toujours très orientée vers les services collectifs. Les budgets dédiés à la politique du handicap sont majoritairement utilisés pour financer des services collectifs. Une part encore trop faible est consacrée aux soutiens dans le milieu de vie.  Les aides en milieu de vie et les systèmes d’hébergement inclusifs restent encore trop peu développés. Par ailleurs, les soutiens manquent afin de soutenir directement les initiatives des familles qui souhaitent développer un projet pour leur fils/fille.  Enfin, le BDF insiste sur l’importance de la possibilité pour la personne de choisir le mode et le cadre de vie qui lui conviennent. Il se peut que pour un certain nombre de personnes, l’institution constitue la solution la plus rassurante. C’est particulièrement le cas pour des personnes qui y vivent depuis de longues années : des parcours de transition vers la vie indépendante sont nécessaires. La possibilité que la vie indépendante ne corresponde pas aux attentes de la personne doit être prise en compte à partir du moment où son choix a été correctement éclairé. Il en va de la liberté de choix.  Si les personnes doivent avoir la liberté de choix, cela signifie aussi que la société doit leur fournir plusieurs options. Actuellement, les institutions telles qu’elles existent en Belgique doivent continuer à faire partie du panel de choix offert à la personne. | Secrétariat |
| **F14 Q18 c)** | **En région bruxelloise, les formes de soutien à la vie indépendante pour les personnes sont en diminution depuis le début de l’année 2023 : l’intervention de la Région Bruxelles-Capitale dans les titres services par personne a été diminuée de moitié. Le quota de « titres services » auxquels une personne en situation de handicap peut prétendre est passé de 2000 à 1000. 2000 correspondait à la quantité nécessaire pour employer une personne à plein temps pour assister la personne. Le système de « titre service » joue pourtant un rôle important dans le « maintien à domicile » prôné par les gouvernements constitutifs de la Belgique fédérale. La décision serait basée sur le fait que seuls 53 clients avaient eu recours à plus de 1000 titres services l’années précédente. Il n’en reste pas moins que ces 53 personnes voient leur capacité d’autonomie diminuée.**  **Il est à noter qu’en Région wallonne et en Région flamande, le quota reste fixé à 2000. Une inéquité est donc créée de fait entre les personnes en situation de handicap des différentes régions.**  **DE VOGELAERE (J.F.), *Bruxelles : un quota réduit de titres-services pour les personnes handicapées*, dans *Le Soir*, 08/02/2023.** | **Secrétariat** |
| F14 Q18 c) | « … Le système des contributions financières personnelles a été abandonné : la VAPH prend en charge les frais de soins et d’accompagnement …. »   En effet, le système de contribution financière propre a été supprimé, mais il a été remplacé par des frais de subsistance que les personnes doivent payer avec leur revenu ou leur IVT. | VFG |
| F14 Q18 c) | En ce qui concerne le projet pilote qui est subventionné **par la COCOM** : Il faut noter qu’avec ce budget, un nombre très limité de personnes handicapées sont aidées. Le budget est insuffisant. On ne sent pas une réelle volonté politique de développer le budget | Ligue Braille |
| F14 Q18 c) | Alors là on est loin !  Les PSH ont très peu de choix de logement accessible ! un cas concret ou une PSH a du louer une petite cave car plein pied mais logement insalubre MAIS accessible au niveau déplacement et niveau prix.  Les aides régionales se limitent à 65 ans donc quid aménagement ou aides individuelles nécessaires pour vivre dignement. | ASPH |
|  |  |  |
| F14 Q18 d) | **Question 18** : Donner des renseignements sur :  d) L’utilisation des Fonds structurels et d’investissement de l’Union européenne et des fonds nationaux pour l’assistance personnelle et l’autonomie de vie. Fournir des données précises, en chiffres absolus et relatifs, sur les fonds octroyés. | CDPH |
| F14 Q18 d) | Gouvernement flamand : «  … Mais il y a encore 19.000 personnes sur la liste d’attente… « .   voir mon commentaire ci-dessus avec quelques liens vers des sources : un rapport de la VRT et deux articles d’opinion que nous avons co-rédigés sur le manque de budget pour donner aux gens les soins et le soutien auxquels ils ont droit ! En pratique, les personnes reçoivent donc une lettre confirmant qu’elles ont droit à un PVB, mais qu’il n’y a actuellement aucune ressource pour cela. Il n’y a pas non plus toujours de clarté sur le moment où ce budget sera finalement reçu, de sorte que les gens n’ont pas une perspective claire.  [https ://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/09/08/waarom-de-wachtlijsten-in-de-gehandicaptenzorg-de-komende-jaren/](https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/09/08/waarom-de-wachtlijsten-in-de-gehandicaptenzorg-de-komende-jaren/)  [https ://www.vfg.be/zorg-en-ondersteuning/persbericht-een-mokerslag-het-gezicht-van-personen-met-een-handicap-en-hun](https://www.vfg.be/zorg-en-ondersteuning/persbericht-een-mokerslag-het-gezicht-van-personen-met-een-handicap-en-hun)  [https ://www.vfg.be/zorg-en-ondersteuning/heb-je-een-handicap-2053-mag-je-met-wat-geluk-hulp-verwachten](https://www.vfg.be/zorg-en-ondersteuning/heb-je-een-handicap-2053-mag-je-met-wat-geluk-hulp-verwachten) | VFG |
|  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Ajout 1** | **Autres sujets absents de la “List of Issues”, mais que le BDF souhaite aborder** |
| Plateforme | * **Un groupe de travail interfédéral travaillant à la désinstitutionalisation est nécessaire.** * **Normalisation des critères pour les logements adaptés**: La plateforme des conseils consultatifs demande l’application des principes de ***l’universal design*** et de l'**accessibilité financière**des logements. * La plateforme des conseils consultatifs ne voit rien quant à la réorientation des **fonds structurels de l'UE**. * La plateforme des conseils consultatifs ne voit rien dans les plans d'actions sur les personnes ayant des besoins importants en matière de soins, ni sur les situations concrètes des personnes âgées en situation de handicap.   <https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html> |
|  |  |
| **Ajout 2** | **Impact de la crise Covid-19 sur la situation des personnes handicapées** |
|  | Selon une enquête d’Unia à laquelle ont répondu 865 personnes, dont 502 personnes en situation de handicap et 363 membres de leur famille, de nombreuses plaintes ont été exprimées concernant la qualité de vie des personnes handicapées pendant le confinement. Beaucoup de plaintes ont porté sur leur vie relationnelle, leurs conditions de vie au quotidien, l’accès aux soins de santé, des difficultés encore plus grandes pour faire leurs courses au supermarché ou se promener en rue par exemple[[4]](#footnote-4).  La crise Covid-19 a fait ressortir les manques en matière d’accès à des services essentiels pour l’autonomie des personnes. C’est ainsi que   * des personnes que leur handicap rend dépendantes des services de livraisons à domicile en temps normal n’ont pas été reconnues prioritaires face à ces services soudain surchargés * des personnes qui, s’approvisionnant habituellement elles-mêmes, en ont été incapables dans les circonstances Covid-19 * des personnes en grande dépendance sont restées dans leurs familles, sans bénéficier d’aménagements des règles de confinement ni de règles de déconfinement prioritaire des services de répit   La crise Covid-19 a fait ressortir les manques en lien avec la vie en institution   * pour les personnes séparées de leur famille, toujours dans l’attente d’un agenda clair pour les visites et les sorties * pour les personnes vivant en institution qui ont été placées devant un dilemme : soit elles retournaient vivre dans leur famille, sans possibilité de retour dans l’institution, soit elles restaient dans l’institution sans possibilité de contact avec leurs proches : visites strictement interdites. De là a découlé un sentiment de frayeur ou d’angoisse pour certains, une perte de repères pour d’autres. Il est à noter que pour les personnes vivant en milieu institutionnel, la visite de proches constitue un élément essentiel de « contrôle » social sur la qualité des services apportés à la personne. Dans des cas extrêmes, ce contrôle social peut constituer un « garde-fou » par rapport à des mauvais traitements ou des abus. * la catégorie des personnes handicapées en institutions fait partie de celles pour qui les règles de déconfinement sont arrivées tardivement et restent liberticides : les entrées-sorties-activités ont été soumises à des règles et surtout à des interdits beaucoup plus stricts que les autres personnes ou enfants handicapés[[5]](#footnote-5). |
| Secrétariat | Quelques axes repris dans les études commandées par l’Aviq à l’Université de Liège, à l’ULG et à l’UCL sur l’impact du covid sur les résidents d’institutions.  L’étude de l’ULg constate   * que les institutions se sont senties oubliées et abandonnées. A partir du moment où des mesures de confinement strictes ont été prises, l’attention médiatique a été concentrée sur la situation dans les structures hospitalières et sur la population générale. La situation dans les institutions qui accueillent des personnes en situation de handicap a fait l’objet de relativement peu d’attention si ce n’est de la part des personnes concernées par ce secteur. * Que tout au long de la crise covid-19, le curseur dans les institutions résidentielles a été déplacé du côté « soins-hygiène-sécurité » plutôt que du côté « qualité de vie ». C’était évidemment louable, mais cela a diminué l’autonomie des résidents. Le confinement a eu un impact délétère sur leur santé mentale. Cet impact a été d’autant plus négatif qu’il n’a pas été pris en compte de manière suffisante et adéquate. Ces impacts ne se sont pas limités aux personnes en situation de handicap, mais aussi à leurs proches et aux professionnels.   Après la crise covid-19, l’étude de l’ULG recommande :   * un modèle « comme chez soi » plutôt que « comme à l’hôpital » * des institutions à taille humaine * une structuration de l’espace en « unités de vie » de 10 à 15 résidents * un aménagement intérieur « comme à la maison » * un management qui favorise la responsabilisation du staff * l’autodétermination des résidents : privilégier l’autonomie décisionnelle plutôt que le contrôle, la tolérance plutôt que le risque zéro * l’amélioration de la communication entre résidents, professionnels et membres de la famille * une planification fragmentant le changement par étapes progressives   ADAM (St.) et alia, *Analyse d’impact de la crise covid-19 sur les résidents, les directeurs et les professionnels en MRPA/MRS et dans les centres d’hébergement pour personnes en situation de handicap. Lot 3 : axe psychosocial*, Liège, 16 septembre 2020 (ULg).  L’étude de l’UCL conclut, pages 108-109 que, concernant le secteur des soins de longue durée, la crise covid « …a mis en lumière et exacerbé des problèmes structurels préexistants dans ce secteur, notamment en termes d’investissement, de personnel et de sécurité ». Le rapport conclut   * que le secteur est particulièrement vulnérable en cas de crise épidémique * que le nombre de professionnel y est insuffisant * qu’il y a inadéquation entre compétences du personnel et besoins * que les conditions de travail y sont difficiles * que le secteur est particulièrement exposé à des risques de sécurité * que la prise en compte des priorités de vie des résidents reste une priorité théorique qui n’est pas rencontrée dans la réalité : « …Si cela peut sembler évident, d’autant plus que les règlementations y font référence intensivement, la confrontation avec la réalité de terrain nous oblige à avoir un regard critique sur ce point. La crise a en effet démontré qu’il s’agit, souvent, d’une approche théorique dont la mise en pratique était difficile. De nombreuses raisons expliquent cela, d’une culture à construire à des ressources insuffisantes…». * que le système de soins de santé est trop segmenté et fonctionne « en silo » : « …La coordination des activités au sein d’un territoire, en articulation avec un réseau hospitalier, est de nature à améliorer non seulement la communication et la qualité des informations transmises, mais également d’avoir recours aux ressources et aux compétences indispensables à l’accompagnement optimal des résidents. Les contraintes budgétaires et organisationnelles rendent en effet impossible l’allocation en intramuros de toutes les ressources nécessaires. Un système plus intégré rejoint d’ailleurs les recommandations du rapport de l’OCDE (Main d’oeuvre et sécurité dans les établissements de soins de longue durée pendant la pandémie du COVID-19, OCDE, 2020), qui met en avant son impact en termes d’amélioration de la communication et de coordination des soins… » * que le système de soin de santé, pour être efficace, doit s’organiser sur base de relations structurées et établies entre partenaire sur base de protocoles et d’objectifs communs. Il doit être « apprenant : les professionnels et aidants proches doivent disposer de compétences transversales en leadership, communication, travail en équipe, et amélioration continue * que cela nécessite une transparence sur les situations individuelles, un sentiment de confiance et de partage   L’étude de l’UCL recommande à l’AVIQ d’évoluer vers un système de co-construction avec le terrain mettant en place de plans d’amélioration obligatoires autour de grandes thématiques prioritaires durant une période déterminée dans une dynamique d’apprentissage collectif : »…A l’issue d’un plan, les thématiques seraient intégrée dans la réglementation et laisseraient donc la place à un nouveau plan… ».  X., *Analyse d’impact de l’épidémie de COVID-19 sur les structures d’hébergement collectifs en Région wallonne des secteurs de la santé1 et de l’action sociale et établissement de recommandations.* Lot 2 : Axe organisationnel et d’analyse des normes de financement et de qualité, 16 septembre 2020 (Etude collaborative menée par l’Institut de Recherche Santé et Société (UCLouvain), la Plateforme pour l’Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients (PAQS) et le Réseau Associatif pour la Qualité (le RAQ)  L’étude de l’ULB constate, un nombre plus élevé de cas dans les Maisons de repos que dans les autres lieux de vie collectifs. Elle énumère pages 86 à 90, une série de recommandations regroupées selon les axes suivants :   * Gestion de l’épidémie : accent mis sur le lavage des mains, sur un dépistage systématique des résidents, du personnel et des visiteurs ainsi que sur les mesures d’écartement * Amélioration de la qualité des données * Amélioration de la surveillance épidémiologique en Région wallonne pour diminuer leur impact sur les populations vulnérables vivant dans des structures d’hébergement * Développement de plans d’urgence spécifiques aux structures d’hébergement   COPPIETERS (Y) et MIARIMBOLA (R.), Rapport Final de recherche épidémiologique. Analyse d’impact de l’épidémie de Covid-19 sur les structures d’hébergement collectif en Région wallonne des secteurs de la santé – à l’exception des hôpitaux- et de l’action sociale et l’établissement de recommandations, Bruxelles, 14 septembre 2020 (ULB-Ecole de Santé publique). |
| Secrétariat | Points d’attention *RTBF Info* – 17/03/2020 :  - Problèmes sanitaires et relationnels  - Incompréhension des résidents  - Envisagent de geler des subventions afin de ne pas réduire les moyens financiers des institutions.  <https://www.rtbf.be/info/regions/detail_les-centres-pour-personnes-handicapees-face-au-confinement?id=10460789> |
| Secrétariat | Points d’attention *VRT* – 18/03/2020 :  - Des parents ont été pris au dépourvu  - Obligation pour eux de prendre soin de leurs enfants handicapés étant donné que l’institution est en confinement  - Ou alors ne plus voir son enfant pendant le confinement juste par F*acetime. C’*est déchirant comme décision  <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/03/18/wat-als-je-een-kind-hebt-met-speciale-noden-en-plots-een-drastis/> |
| Secrétariat | Points d’attention *Nord Eclair* – 21/03/2020 :  - Manque de considérations des autorités concernant le domaine du handicap  - Les institutions font partie des oubliés du confinement  <https://www.nordeclair.be/536891/article/2020-03-21/handicap-et-coronavirus-le-monde-des-oublies> |
| Secrétariat | Points d’attention *La Libre Belgique* – 21/03/2020 :  - Les institutions appliquent les mêmes mesures que les maisons de repos  - Les familles risquent de ne pas tenir longtemps en confinement  - Les personnes en situation de handicap ont besoin d’un suivi particulier impossible à maintenir à domicile pendant le confinement  - Des instructions compréhensibles doivent être données très vite  <https://www.lalibre.be/regions/bruxelles/le-confinement-impacte-aussi-les-personnes-handicapees-les-familles-ne-tiendront-pas-longtemps-5e760478f20d5a29c678fcdc> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTBF* - 23/03/2020 :  - Inquiétudes des familles des personnes handicapées placées en institution.  - Angoisses des parents qui veulent reprendre leurs enfants à la maison car on les menace qu’ils vont perdre leur place dans la résidence.  - Réorganisation de la vie de famille avec un ou des enfants handicapés.  - Elles sont face à un choix difficile : laisser leurs enfants dans l’institution ou le reprendre à la maison…  - Impression d’abandon  - Problème de communication pour expliquer les mesures prises  <https://www.rtbf.be/info/societe/detail_on-craint-sur-la-duree-pour-les-handicapes-mentaux-et-leurs-parents-l-epreuve-du-confinement?id=10465239> |
| Secrétariat | Points d‘attention *Hospichild* – 26/03/2020 :  - Sentiment d’injustice  - Le confinement aggrave la situation des enfants hospitalisés  - Des parents demandent de l’aide, des solutions de répit  <http://www.hospichild.be/confinement-et-manque-de-repit-realite-quotidienne-pour-les-parents-denfants-handicapes/> |
| Secrétariat | Points d’attention *La Dernière Heure – DHNet* – 28/03/2020 :  - Le risques encourus sont supérieurs à la norme dans les institutions pour les personnes avec handicap mental sévère  - Il y a une impossibilité de distanciation sociale  <https://www.dhnet.be/actu/belgique/coronavirus-avec-des-personnes-atteintes-d-un-handicap-mental-profond-respecter-les-mesures-c-est-impossible-5e7f702cd8ad5816317f2b02> |
| Secrétariat | Points d’attention La Libre Belgique – 31/03/2020 :  - Proposition de cours gratuits en ligne pour un public fragilisé afin d’effectuer de l’activité physique pour pallier à l’absence de leurs activités physiques ou cognitives. (l’association Gym SANA)  - Rien de pire que l’isolement et la sédentarité pour ce public.  - Fragilisation et augmentation risque de trouble dépressif.  <https://www.lalibre.be/planete/sante/des-activites-physiques-en-ligne-pour-les-personnes-fragilisees-5e8307e0d8ad581631938283> |
| Secrétariat | Points d’attention *Le Soir* – 01/04/2020 :  - La situation est hors de contrôle dans certaines maisons de repos  - Sous-estimation de la situation  - 20.000 tests vont être fait dans les maisons de repos d’ici qq jours. C’est un pas en avant  - Il faudra mettre en place un soutien très important pour les membres du personnel.  <https://plus.lesoir.be/291699/article/2020-04-01/coronavirus-un-mort-sur-trois-en-wallonie-est-un-resident-de-maison-de-repos> |
| Secrétariat | Points d‘attention *Le Ligueur* – 02/04/2020 :  - Assouplissement des règles pour les familles avec enfant.  - Idem pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes handicapées.  - Les parents de PSH se sentent sur la touche.  - Création d’une ligne téléphonique (SOS parents) mais cette ligne d’écoute n’est pas adaptée pour les personnes en situation de handicap !!!  - 21% des parents d’enfants handicapés souhaitent un soutien psychologiques contre seulement 13% pour les autres parents.  <https://www.laligue.be/leligueur/articles/les-parents-d-enfants-en-situation-de-handicap-se-sentent-sur-la-touche?fbclid=IwAR0g2WZKruvHQazpJFpaCK7_j8FduSiJZWqGYce8_ad5ER7viX67fTxSXvc> |
| Secrétariat | Points d’attention RTBF Info – 06/04/2020 :  - Les règles de confinement adaptées  - Les magasins vendant des dispositifs médicaux peuvent rouvrir sous certaines conditions  <https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-en-belgique-les-regles-de-confinement-adaptees-notamment-par-la-reouverture-des-boutiques-telecom?id=10476653> |
| Secrétariat | Points d’attention *De Morgen* – 06/04/2020 :  - Sonnette d’alarme : il manque d’assistance et d’équipements de protection pour les soins aux PSH.  - Similitudes dans les pays européens  - Les PSH constituent un groupe invisible  - Situation impossible pour les millions de PSH qui dépendent de soins.  - Beaucoup de membres du personnel soignant ou de service au personnes ont dû arrêter leur métier pendant cette période faute d’avoir des équipements adéquats (physiothérapeutes, interprètes, etc.)  - La solution imaginée est d’utiliser le financement de l'UE provenant de l'initiative européenne d'investissement dans la lutte contre le coronavirus pour soutenir spécifiquement les services de soutien communautaire aux personnes handicapées.  <https://www.dewereldmorgen.be/artikel/2020/04/06/tekort-aan-assistentie-en-beschermingsmateriaal-personen-met-een-handicap-trekken-aan-alarmbel/> |
| Secrétariat | Points d’attention *Guide social* – 08/04/2020 :  - Les aidants proches des PSH paient le prix fort dans la crise Covid.  - Le GAMP recommande la mise ne place de mesures pour soulager les familles de personnes vulnérables.  - Il y a des difficultés supplémentaires pour les PSH à cause du confinement.  <https://pro.guidesocial.be/articles/carte-blanche/covid-19-et-handicap-de-grande-dependance-les-aidants-proches-payent-le-prix-fort.html> |
| Secrétariat | Points d’attention *Le Soir* – 08/04/2020 :  - Une Task-force pour les groupes vulnérables a été mise sur pied  - Le but est de mieux cerner les problèmes de ce groupe  - La finalité sera de mettre en place de nouveaux outils pour améliorer l’accompagnement et le soutien de  ces personnes  [https://plus.lesoir.be/293343/article/2020-04-08/une-task-force-interfederale-pour-les-groupes-vulnerables- mise-sur-pied](https://plus.lesoir.be/293343/article/2020-04-08/une-task-force-interfederale-pour-les-groupes-vulnerables-mise-sur-pied) |
| Secrétariat | Points d’attention *Pro Guide Social* – 14/04/2020 :  - Services d’accompagnement  - Le secteur trouve des moyens pour s’adapter en respectant la réglementation sanitaire.  - Le confinement est une véritable épreuve pour les PSH et leurs familles.  -Problèmes : manque de moyens et la restructuration des services de la société  <https://pro.guidesocial.be/articles/dossiers-a-la-une/handicap-le-confinement-est-une-vraie-epreuve-pour-le-secteur> |
| Secrétariat | Points d’attention *De Morgen* – 14/04/2020 :  - Risques de contamination accrus pour les PSH restées en établissement car ils ont besoin des soignants pour beaucoup d’actes de la vie journalière. Si le soignant est contaminé , ils le seront aussi  - Pas assez de dépistage  - Pas assez de protection  - Dommages psychologiques pour les PH qui ne comprennent pas les mesures de prévention  <https://www.demorgen.be/nieuws/personen-met-een-handicap-zijn-de-blinde-vlek-in-het-coronabeleid~bed3fcf1/> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTBF* – 23/04/2020 :  - Une école de Woluwe fabrique des masques buccaux pour élèves sourds  - Adaptation de ses masques pour tous  <https://www.rtbf.be/info/regions/bruxelles/detail_coronavirus-une-ecole-a-woluwe-fabrique-des-masques-buccaux-pour-les-eleves-sourds-et-malentendants?id=10488078&fbclid=IwAR2B4OPdJxvGp-q65Cbkr-uYP6CILFbol1YehJ99QZ2beNki-4yHhhsbiAw> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTL Info* – 25/04/2020 :  - Refus d’accès au magasin  - Conséquences sociales pendant ces temps de confinement  - Discrimination  - Les faibles ne sont pas protégés  - Les règles doivent s’accompagner de bon sens et de souplesse  <https://www.rtl.be/info/belgique/faits-divers/impossible-d-utiliser-le-caddie-martine-victime-du-softenon-declare-avoir-ete-rejetee-d-un-supermarche-et-d-une-jardinerie-1213889.aspx> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTBF Info* – 27/04/2020 :  - Les mesures prises par le Conseil de Sécurité national sont très favorables au secteur économique  - Mais rien pour le secteur social  - Des mesures d’urgences doivent absolument être prise dans ce secteur  [https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\_covid-19-pas-encore-de-mesures-sociales-car-la-pression-n-est-pas- assez-forte-sur-le-gouvernement-estime-celine-nieuwenhuys-federation-des-services-sociaux?id=10490187&utm\_source=rtbfinfo&utm\_campaign=social\_share&utm\_medium=email\_share](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_covid-19-pas-encore-de-mesures-sociales-car-la-pression-n-est-pas-assez-forte-sur-le-gouvernement-estime-celine-nieuwenhuys-federation-des-services-sociaux?id=10490187&utm_source=rtbfinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=email_share) |
| Secrétariat | Points d’attention *UNIA* – 30/04/2020 :  - Aménagements de l’accès aux grandes surfaces pour les PSH  - Accès à certaines heures  - Coupe file  - Problème : pas de décision officielle, ce sont les magasins qui décident !!!  - Maintenir la possibilité de payer en cash pour les PH  Lien : ??? |
| Secrétariat | Points d’attention *Le Soir* – 5/5/2020:  - Début des tests de dépistage dans les institutions de PSH en Wallonie le 06/05/2020  - Total de 41000 personnes seront dépistées.  <https://www.lesoir.be/298888/article/2020-05-05/en-wallonie-les-tests-debuteront-mercredi-dans-les-institutions-de-handicap-et> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTBF Info* – 06/05/2020 :  - Les personnes aveugles demandent que les magasins les prennent en compte  - Appellent les pouvoirs locaux à mettre en place des instructions claires pour les personnes aveugles  - Il y a plein de choses faciles à mettre en place pour aider les aveugles dans les magasins  <https://www.rtbf.be/info/societe/detail_coronavirus-en-belgique-les-aveugles-et-malvoyants-appellent-les-magasins-a-les-prendre-en-compte?id=10496485> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTBF Info* – 06/05/2020 :  - Demande de la part des personnes en situation de handicap d’avoir un calendrier clair avec les possibilités de sortie ou d’entrée pour les personnes résidant dans un centre.  - Demande de priorisation des tests pour les PSH résidant en institution.  - Manque d’informations accessibles en matière de santé publique pour les PSH.  <https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-les-personnes-avec-un-handicap-et-leurs-proches-demandent-des-precisions?id=10496525> |
| Secrétariat | Points d’attention *La Dernière Heure - DHNet* – 14/05/2020:  - Les PSH et leurs familles se sentent très vulnérables.  - On les oublie. La décision de rouvrir les « Fast foods » a été prise mais il n’y a aucune mesures concrètes pour les PSH et leurs aidants !!!  <https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/le-confinement-en-situation-de-handicap-ils-preferent-rouvrir-des-mcdo-que-s-occuper-de-nous-5eba9f937b50a67d2e60cf33> |
| Secrétariat | Points d’attention *TVL* – 14/05/2020 :  - L'organisation à but non lucratif ‘Heroes of Home’ essaie d’aider les parents d’enfants gravement handicapés pendant cette période de crise covid-19.  - Différentes actions sont menées.  <https://www.tvl.be/nieuws/ouders-van-kinderen-met-beperking-in-ademnood-na-2-maanden-thuiszorg-98320> |
| Secrétariat | Points d’attention *La Libre Belgique* – 15/05/2020 :  - Une entreprise de travail adapté a lancé la production de masques avec lecture labiale  - 10.000 masques en commande  - Les masques vont être livrés gratuitement dans les centres pour venir en aide aux personnes en situation de handicap  <https://www.lalibre.be/regions/bruxelles/une-entreprise-produit-10-000-masques-adaptes-aux-sourds-et-malentendants-5ebe53bad8ad581c54e3ec03> |
| Secrétariat | Points d’attention *De Morgen* – 22/05/2020 :  - En quarantaine avec un enfant en situation de handicap c’est une épreuve très dure  - Les parents ont dû s’improviser professeur, infirmière, ergothérapeute, orthophoniste, etc.  - Sur le plan financier la situation est catastrophique  <https://www.demorgen.be/nieuws/in-quarantaine-met-een-kind-met-een-beperking-we-leveren-hier-een-olympische-prestatie~b5eb403ad/> |
| Secrétariat | Points d’attention *La Libre Belgique* – 27/05/2020 :  - Les parents de PSH craquent.  - Ils ont encore été une fois de plus les oubliés de la société.  - La crise sanitaire covid-19 n’a fait que surligner les difficultés de ces parents.  <https://www.lalibre.be/belgique/societe/les-parents-d-enfants-handicapes-oublies-dans-leur-confinement-craquent-5ece6f9e7b50a60f8bdb3595> |
| Secrétariat | Points d’attention *La Meuse* – 29/05/2020 :  - Shopping difficile pour les PMR  - Rien n’est mis en place pour elles  <https://www.lameuse.be/569318/article/2020-05-29/un-shopping-difficile-pour-les-pmr-la-chaussee-dixelles> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTL Info* – 11/06/2020 :  - PH, les oubliés du déconfinement  - Le Ministre de la santé a rédigé une circulaire destinée aux différents services pour qu’ils prennent des mesures en ce sens  - Une maman de 59 ans raconte son calvaire : elle doit s’occuper de sa fille de 34 ans autiste sévère qui est rentrée du centre ou elle était accueillie  - Elle dit : « c’est comme s’occuper d’un bébé »  <https://www.rtl.be/info/vous/temoignages/-ma-compagne-n-a-plus-vu-sa-fille-depuis-3-mois-les-personnes-handicapees-les-oublies-du-plan-de-deconfinement--1223863.aspx> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTBF info* – 15/06/2020 :  - Lancement du premier webshop belge de produits fabriqués par des travailleurs handicapés  - Il s’appelle ‘handymade.be’  - Leurs sites de production sont aujourd’hui innovants  - Augmentation de l’opportunité d’emploi pour les travailleurs en situation de handicap  - Un nouvel acteur sur le marché des achats en ligne  - Les avantages : concerne des entreprises de travail adapté + produits locaux et durables  <https://www.rtbf.be/info/societe/detail_lancement-du-premier-webshop-belge-de-produits-fabriques-par-des-travailleurs-handicapes?id=10522123> et <https://www.lalibre.be/planete/inspire/une-alternative-locale-et-durable-pour-vos-achats-en-ligne-5ef078579978e21bd0a578a2> |
| Secrétariat | Points d’attention *La Meuse* – 23/07/2020 :  - Le fonds des soins solidaires alloue 1,85 million d’euros à 69 projets dans des établissements de soins résidentiels.  - Ce fonds a été créé fin mars 2020 par la Fondation Roi Baudouin.  <https://www.lameuse.be/607327/article/2020-07-23/coronavirus-le-fonds-pour-des-soins-solidaires-alloue-185-million-deuros> |
| Secrétariat | Points d’attention *Télésambre* – 12/08/2020 :  - Une application pour trouver vos soins à domicile vient d’être lancée  - Elle s’appelle DomiHome  - Le service est gratuit et va faciliter la vie des patients  <https://www.telesambre.be/belgique-une-app-pour-trouver-vos-soins-domicile> |
| Secrétariat | Points d’attention *La Libre Belgique* – 22/08/2020 :  - Masques transparents : une avancée pour les sourds.  - Le problème est leur prix encore élevés qui freinent leur démocratisation.  - Des associations se mobilisent partout dans le monde pour les distribuer aux sourds.  <https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/masques-transparents-une-avancee-pour-les-sourds-freinee-par-son-cout-5f40ed1d7b50a677fbeb0fe1> |
| Secrétariat | Points d’attention *RTL info* – 15/09/2020 :  - 10.000 masques transparents lavables sont attendus début octobre en Wallonie  - Suite à un appel d’offre d’AVIQ, l’entreprise Entra s’est vue confier la fabrication de ces masques  - Ces masques seront distribués aux professionnels des services qui sont en lien avec des personnes sourdes  <https://www.rtl.be/info/belgique/politique/quelque-10-000-masques-transparents-lavables-attendus-debut-octobre-en-wallonie-1244474.aspx> |
| Secrétariat | Points d’attention *Solidaris – Direction études* - « Suivi des soins chez les malades chroniques durant la crise sanitaire » - xx/xx/xxxx :  - La directive de postposition des consultations et examens non-urgents dans les hôpitaux pendant la période de confinement avait été donnée  - Cela démontre que l’épidémie a eu un impact important sur l’accès aux soins de santé  - 65% des personnes ont arrêté leur traitement  - 60% ont arrêté leur suivi psychologique  - 50% qui n’ont plus eu d’aide familiale et 28% n’ont plus eu recours aux services d’une infirmière à domicile  - 23% des personnes avec un problème de santé ont préféré reporter leur RDV  Solidaris a souhaité approfondir son analyse par rapport aux personnes malades chroniques pour leur suivi de soins pendant cette période dans le but d’évaluer quel impact a eu la crise sur ce suivi (5.774 personnes malades chroniques ont participé à l’enquête). L’objectif de cette enquête était d’évaluer l’impact de la crise sanitaire sur la prise en charge des soins.  Le résultat de l’enquête est que ce report aura des conséquences (très) importantes sur la santé des patients chroniques.    Source : Internet XXXXXX ???? |
| Secrétariat | Points d’attention *VRT* – 08/09/2020:  - Toujours le problème des listes d’attente  - Le nouveau financement aux PSH prévu en 2017 par le gouvernement flamand prévoyait d’allouer un budget personnel aux PSH afin de leur permettre d’organiser leurs soins de manière autonome  - Ce système laissait aux PSH la possibilité de faire des choix et d’avoir plus d’autonomie  - Les listes d’attente s’allongent car le gouvernement n’alloue qu’un budget très limité aux soins des PSH.  - Le sous-financement a de graves conséquences : les délais sont parfois de 20 ans donc les aidants naturels doivent continuer à s’occuper gratuitement de leurs proches en situation de handicap  <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/09/08/heeft-de-nieuwe-financiering-van-de-gehandicaptenzorg-het-leven/> |
| Secrétariat | Points d’attention *VFG* – xx/xx/xxxx:  - Résultat d’une enquête de la VFG  - Il n’y a eu presque aucune aide aux PSH pendant le confinement  - Les chiffres sont inquiétants  - Les soins et le soutien ont été minimaux  - La communication n’a pas été claire  - VFG préconise de mieux se préparer à l’avenir  <https://www.vfg.be/zorg-en-ondersteuning/amper-zorgondersteuning-voor-personen-met-een-handicap-tijdens-lockdown> |
| Secrétariat | Points d’attention *De Standaard* – 15/09/2020 :  - Problème pendant le confinement pour les PSH pour qui il était impossible de financer les soins dont ils avaient besoin  - Grosse baisse des soins paramédicaux faute de matériel de protection  - Un choix difficile pour les PSH : soit rester en isolement dans l’institution, soit retourner chez elles  - Pour certaines personnes vivant seules, elles ne bénéficiaient que de la visite de l’infirmière et n’avaient l’aide de personne pour faire les courses  - La députée De Martelaer plaide pour l’abandon du système d’aide au PSH comme il est organisé actuellement afin de garantir que les institutions continuent à fournir une aide, même en période de confinement.  <https://www.standaard.be/cnt/dmf20200914_97657499> |
| Secrétariat | Points d’attention *De Standaard* – 19/09/2020 :  Le 19 septembre 2020, James Van Casteren, administrateur de la Vlaams Agentschap voor Personen met een handicap (VAPH) considérait que les mesures de confinement en chambre imposées aux personnes en situation de handicap était trop strict et que la différence de traitement avec la population générale autorisée à sortir était trop grand.  X., *'Kamerquarantaine voor mensen met handicap kan niet', zegt topambtenaar,* dans *De Standaard*, 19/09/2020, p.12. |
| Secrétariat | Points d’attention *VRT* – 24/09/2020 :  - Problème des listes d’attente très longue, trop longue !!!!  - Cette personne doit attendre encore 3 ans avant d’avoir ses indemnités alors que son dossier est approuvé.  - Cela n’est pas normal et inhumain.  <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/09/24/40-jaar-en-door-gebrek-aan-hulp-in-woonzorgcentrum-ik-weet-nie/> |

1. <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/06/22/20000-gezinnen-in-lockdown/?fbclid=IwAR0o4ky0g9s0IXJzNDw5SBKne7M_NsrrmK3AX--bHWPCRjHGAQaPYcsn2zs>

   <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/09/08/waarom-de-wachtlijsten-in-de-gehandicaptenzorg-de-komende-jaren/>

   <https://www.vfg.be/zorg-en-ondersteuning/persbericht-een-mokerslag-het-gezicht-van-personen-met-een-handicap-en-hun>

   <https://www.vfg.be/zorg-en-ondersteuning/heb-je-een-handicap-2053-mag-je-met-wat-geluk-hulp-verwachten> [↑](#footnote-ref-1)
2. Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées, *Note de position sur le General comment n°5* : [http://ph.belgium.be/fr/news/news-la-d%C3%A9sinstitutionnalisation-des-personnes-en-situation-de-handicap.html](http://ph.belgium.be/fr/news/news-la-désinstitutionnalisation-des-personnes-en-situation-de-handicap.html) [↑](#footnote-ref-2)
3. FRA, *From institutions to community living. Partie II : Financement et budgétisation*, Luxembourg, 2017, p. 24. [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://www.unia.be/fr/articles/la-crise-du-coronavirus-a-eu-un-impact-dramatique-sur-les-personnes-en-situation-de-handicap> [↑](#footnote-ref-4)
5. [http://ph.belgium.be/fr/nouvelles-amp-presse/13-03-2020-les-personnes-handicap%C3%A9es-les-oubli%C3%A9s-du-covid-19.html](http://ph.belgium.be/fr/nouvelles-amp-presse/13-03-2020-les-personnes-handicapées-les-oubliés-du-covid-19.html) [↑](#footnote-ref-5)